



Village de Pointe-Fortune

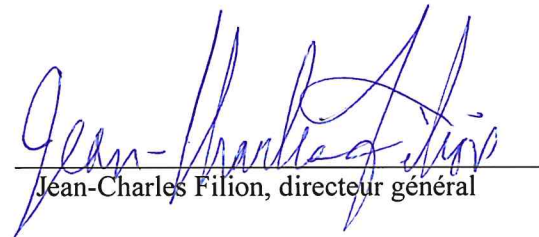
CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LUNDI LE 4 JUILLET 2022, à 19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2022.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 4 juillet 2022.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Autorisation d'application et d'émission de constats d'infraction relatifs à plusieurs règlements municipaux ainsi qu'à tous leurs amendements – à compter du 4 juillet 2022.
6. Nomination de représentants au Comité Multimunicipal restreint en Sécurité Civile.
7. Octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie pour la réfection de la chaussée et la réhabilitation du ponceau du ruisseau à Charette sur la route 342.
8. Octroi d'un contrat de service professionnels techniques en accompagnement gestion des actifs.
9. Période de questions.
10. Demande de subvention au programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération Canadienne des municipalités.
11. Demande de permis de construction d'un bâtiment accessoire (garage) pour le 209, montée Inter-Provinciale soumis au PIIA.
12. Période de questions.
13. Autres sujets :
 - a) _____
 - b) _____
14. Levée de la séance.

30 juin 2022


Jean-Charles Filion, directeur général
